



Dépêche n° 712572

Social / RH - Politiques de l'emploi

Par: Alexandra Turpin - Publiée le 23/05/2024 à 17h33

[Lien dépêche](#)

🕒 5 min de lecture

A usage unique de : **Sonia PLEGAT**

"Le rapprochement avec Cap emploi est précurseur de la démarche engagée par France Travail" (Thibaut Guilluy)

Cheops, tête de réseau des Cap emploi, présente ses résultats 2023 sur l'emploi des personnes en situation de handicap. Quatre indicateurs sur les six atteignent leur cible. Ces chiffres sont le fruit d'un travail en commun entre Cap emploi et France Travail (ex-Pôle emploi). Le rapprochement entre les deux, via des lieux uniques d'accueil, a commencé en 2019 avant d'être étendu puis généralisé fin 2021. "Le rapprochement avec Cap emploi est précurseur de la démarche engagée par France Travail avec le réseau pour l'emploi", souligne Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail.

"Avec France Travail, nous avons uni nos efforts, au bénéfice des usagers. Sur les six indicateurs, quatre sont au vert et deux font l'objet d'une vigilance particulière pour 2024", indique Florence Le Pollozec, directrice de programme Cap emploi-France Travail au sein de Cheops (tête de réseau des Cap emploi). Elle présente les résultats 2023 de ces structures, lors d'une conférence de presse, jeudi 23 mai 2024.

Les Cap emploi accompagnent vers l'emploi et dans l'emploi, les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'un appui spécialisé. Pour mémoire, le taux de chômage des personnes handicapées est passé de 19 % à 13 % entre 2017 et 2022. Il reste toutefois bien supérieur à celui de la population générale, proche de 7 %.

un lieu unique d'accueil

Le rapprochement entre Cap emploi et France Travail (à l'époque appelé Pôle emploi) a commencé en 2019 sur des sites pilotes, avant d'être étendu puis généralisé fin 2021. Il se concrétise avec la création d'une "team handicap" (conseiller France Travail à dominante handicap et conseiller Cap emploi) dans un lieu unique d'accueil.

"Ce lieu est un fondement du rapprochement. Il faut que nous soyons en capacité de rendre le service accessible en fonction du besoin", souligne Florence Le Pollozec. L'expertise des Cap emploi est mobilisée pour 20 % des demandeurs

d'emploi au regard des besoins en compensation. France Travail prend en charge les personnes en situation de handicap et est en mesure de mobiliser ponctuellement, si besoin, l'expertise des Cap emploi. "Ce rapprochement est précurseur de la démarche engagée par France Travail avec le réseau pour l'emploi", estime Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail.

baisse du nombre de chômeurs de longue durée

En 2023, Cheops fait état de 207 275 retours à l'emploi des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi. L'indicateur se trouve au-dessus de la cible, fixée à 192 144 retours à l'emploi. Ce nombre est toutefois en baisse de 6 % par rapport à 2022.

La cible est également atteinte pour la lutte contre le chômage de longue durée. Cheops met en avant un "recul continu" du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en situation de handicap depuis ces deux dernières années de -18 % dont -7 % en 2023. 183 267 demandeurs d'emploi de longue durée ont ainsi été accompagnés, pour une cible à ne pas dépasser de 191 260. Les indicateurs de satisfaction ont, quant à eux, atteint leur cible, aux alentours de 85 %.

non atteint pour le retour à l'emploi après formation

La situation est plus délicate pour les retours à l'emploi après formation. Le taux d'accès à l'emploi après une fin de formation est de 41,6 %, en dessous de la cible fixée à 44,5 %. "Nous avons une attention particulière, d'autant que les demandeurs d'emploi en situation de handicap ont un niveau de qualification plus bas que le tout public. Cet indicateur suit toutefois le même type de courbe que le tout public, ce n'est pas un décrochage", commente Florence Le Pollozec.

"Nous avons revu les modalités d'achat pour prendre des dispositions pour adapter l'offre de formation", ajoute Thibaut Guilluy. Cela consiste, par exemple, à adapter les temps pour prendre en compte la fatigabilité ou s'assurer que les documents sont accessibles.

"aller vers" les employeurs

L'autre indicateur qui n'atteint pas sa cible concerne les recrutements de demandeurs d'emploi handicapés pour les offres d'emploi avec services délivrés aux employeurs (5,5 % contre un objectif à 5,7 %). Ce sont des recrutements pour lesquels l'employeur a été spécifiquement accompagné, par exemple pour une sélection de candidats. "Cet indicateur progresse. L'offre de services en direction des employeurs a été embarquée avec un peu de retard par rapport à l'offre pour l'accompagnement des personnes, dans le cadre du rapprochement. Nous nous sommes d'abord concentrés sur les personnes. Les résultats du premier trimestre 2024 sont intéressants", nuance Florence Le Pollozec.

En direction des employeurs, "il faut que nous développions l'aller-vers", indique Thibaut Guilluy. "Le nombre de visites a augmenté de 30 % pour les premiers mois de l'année", précise le directeur général de France Travail.

changements avec la loi "Plein emploi"

Pour l'avenir, les deux réseaux ont plusieurs échéances devant eux. D'abord, avec la mise en œuvre de la loi "Pour le plein-emploi". Actuellement, la reconnaissance de travailleur handicapé s'accompagne d'une orientation délivrée par la MDPH

(Maison départementale des personnes handicapées) : vers le marché du travail, vers un centre de rééducation professionnelle ou vers un Esat. La loi supprime ce principe de l'orientation en milieu ordinaire, avec l'objectif qu'elle devienne la norme. Le service public de l'emploi devra ainsi proposer un accompagnement adapté. Ensuite, si l'insertion en milieu ordinaire n'est pas possible, l'opérateur France Travail ou les Cap emploi pourront proposer une orientation en milieu adapté.

Ensuite, dans le cadre du passage de Pôle emploi à France Travail, l'opérateur a lancé treize programmes de transformation. "France Travail et Cap emploi sont associés pour veiller à la dimension accessible et inclusive de l'ensemble des dispositions prises", indique Thibaut Guilluy.

Enfin, France Travail expérimente un accompagnement pour les personnes licenciées pour inaptitude. Il s'agit, notamment, de tester les modalités d'enregistrement à France Travail dès qu'un licenciement pour inaptitude est prononcé.

un accompagnement dans l'emploi

L'accompagnement vers l'emploi, qui fait l'objet du rapprochement avec France Travail, n'est toutefois pas la seule activité des Cap emploi. Ces organismes sont, aussi, chargés de missions d'accompagnement dans l'emploi. "En 2023, l'offre de services accompagnement dans l'emploi s'est restructurée autour de 3 grands services", détaille Marlène Cappelle, déléguée générale de Cheops :

- la prise en charge d'une situation de maintien dans l'emploi pour laquelle un risque d'inaptitude est avéré avec une recherche de solutions de maintien sur le poste ou dans l'entreprise / établissement ;
- la prise en charge d'une situation d'évolution professionnelle dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle sans risque d'inaptitude, soit à la demande de la personne, soit à la demande de l'employeur ;
- la prise en charge d'une situation de maintien en emploi pour laquelle l'inaptitude est avérée avec une intervention du Cap emploi dans le cadre de la sécurisation des parcours et dans un délai supérieur à 3 mois avant le licenciement pour inaptitude.

Au total, 51 420 salariés, agents de la fonction publique et travailleurs indépendants ont été accompagnés par les Cap emploi pour une problématique de maintien dans l'emploi, soit une progression de 5 % en un an. 24 385 maintiens ont été réalisés avec un taux de maintien de 95 %.

partenariats en europe

Fin 2022, Cheops a intégré le réseau Eures (agence européenne en charge de la promotion et de l'accompagnement de la libre circulation des travailleurs en Europe). En 2023, 27 conseillers Cap emploi ont suivi le cycle de formation leur permettant d'entrer officiellement dans le réseau. De plus, Cheops s'est également engagé dans un projet porté par l'Arbeitsagentur-ZAV, organisme allemand spécialisé dans le placement afin de favoriser la mobilité en Europe des personnes en situation de handicap.

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)
